**PROGRé – Livraison 1.6.6E**

**Du 16/01/2015**

***Sommaire***

[1 EVOLUTIONS 3](#_Toc409191283)

[1.1 #0110 – CDC GFC RCBC 2014 (suite 9) : Traitement clôture annuelle 3](#_Toc409191284)

[1.1.1 Description de la solution 3](#_Toc409191285)

Cette livraison contient la dernière partie des modifications dans les traitements GFC (Clôture annuelle). Il s’agit des points suivants :

# EVOLUTIONS

## #0110 – CDC GFC RCBC 2014 (suite 9) : Traitement clôture annuelle

### Description de la solution

* **Rappel de la demande** :

Voir le CDC « Impacts GFC RCBC » au §7

* **Solution apportée** :

Le mode de fonctionnement du traitement de clôture a été modifié, essentiellement sur les contrôles préalables permettant d’autoriser ou non la clôture :



Les contrôles énoncés dans l’écran ci-dessus sont bloquants, sauf si l’utilisateur indique qu’ils ne doivent pas l’être en saisissant « NON » dans le champ correspondant. Seul le premier contrôle restera bloquant dans tous les cas : l’utilisateur ne peut pas agir dessus.